CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E165334 **VALABLE JUSQU'AU** 29/09/2024

ÉDITÉ LE **20/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2016
Forme juridique : SAS
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **819 176 108** **00010**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 436173OB

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C76561D1244000/001 494709/10

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C76561D1244000/001 494709/10

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : **DEJARDIN BRUNO**

1 RUE DE LA PLACE
80170 BAYONVILLERS

Téléphone : 03 22 42 31 87 **Fax :**
Portable : 06 15 93 16 12

Site Internet :
E-mail : comptafournisseurs@sasdejardin.fr

Responsabilité légale :
DEJARDIN BRUNO CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/09/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/10/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	25/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/10/2022
o Poêle ou insert bois	25/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.